

CHARTRE RSE

ENTREPRISE ENGAGÉE



La Fédération EBEN atteste par la présente que M. David SABUT, représentant de la société SABUT, s'est engagé à respecter les termes et à promouvoir les valeurs de la présente charte pour l'année 2025, en se référant aux guide, référentiel, label QVCT et autres outils mis à disposition par la Fédération pour l'aider à progresser.

LA POLITIQUE SOCIALE & SOCIETALE

- Contribuer au bien-être et à l'épanouissement des salariés
- Respecter l'équilibre vie privée / vie professionnelle
- Promouvoir le dialogue social
- Favoriser le développement des compétences et la promotion sociale
- Lutter contre toute forme de discrimination et promouvoir la diversité et l'égalité des chances
- Contribuer au développement local et renforcer l'ancrage territorial de l'entreprise

LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

- Maîtriser les consommations d'eau, d'énergie, de consommables
- Intégrer la dimension écologique dans tout investissement ou renouvellement de matériel
- Réduire les nuisances environnementales liées à l'activité de l'entreprise (réduction, tri et valorisation des déchets, réduction de l'empreinte carbone, prévention des pollutions, ...)
- Former et sensibiliser les collaborateurs, collaborer avec les collectivités locales pour l'amélioration des performances environnementales

Paris, le 01 janvier 2025

LES RELATIONS COMMERCIALES

- Respecter les règles d'une concurrence loyale, les règles déontologiques et les usages de la profession
- Communiquer au client une proposition claire qui correspond à la réalité des besoins du client sans être surdimensionnée
- Fournir les informations exactes et claires sur la composition, l'impact environnemental, l'entretien, l'utilisation, le stockage des produits et services
- Offrir un produit/service respectant les engagements qualité et les clauses contractuelles
- Respecter la vie privée des clients et protéger leurs données personnelles et/ou confidentielles

LES RELATIONS FOURNISSEURS

- Intégrer la dimension RSE dans le choix de ses fournisseurs
- Apprécier le coût total de l'achat
- Favoriser la création de liens durables avec les fournisseurs
- Respecter les règles de la concurrence et les droits de la propriété

Arnaud VELTHUIZEN, Président